

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'103
Parution: 5x/semaine



Page: 5
Surface: 78'637 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 79588436
Coupage Page: 1/2

Des associations se mobilisent contre le renvoi de requérants d'asile éthiopiens par vol spécial ce mercredi. Incarcérés à Frambois, deux d'entre eux ont débuté une grève de la faim et de la soif

En grève de la faim et de la soif

CHRISTIANE PASTEUR



Par petits groupes, des dizaines de militants avaient décidé de se relayer toutes les deux heures afin d'assurer une présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et ce pendant trois jours. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

Renvois forcés ► Malgré la pandémie de coronavirus et le ralentissement des activités aéroportuaires, certains vols se poursuivent. C'est le cas des vols spéciaux servant au renvoi forcé de requérants d'asile déboutés. Selon plusieurs associations actives dans le domaine de l'asile, un avion au départ de

Genève et à destination d'Addis Abeba est prévu ce mercredi. Il doit renvoyer cinq Ethiopiens, dont deux actuellement détenus à la prison de Frambois. Ces derniers ont entamé une grève de la faim et de la soif.

Agé de 34 ans, Tahir Tilmo a été arrêté en septembre dernier dans le foyer de l'Hospice géné-

ral, à Anières, où il vivait. Par deux fois, il a échappé à un renvoi par avion de ligne en se débattant de toutes ses forces. Il est en grève de la faim et de la soif depuis dimanche. «Comme celle de trop nombreux de ses compatriotes, sa demande d'asile a été refusée, soulignent ses amis dans un communiqué. La durée



de son séjour, son intégration, son large réseau d'amis ici. Rien de cela ne compte. Berne a décidé qu'il devait partir. La machine s'est mise en marche.»

Rassemblement dispersé
Hier après-midi, plusieurs défenseurs de l'asile étaient rassemblés devant Frambois, en limite de propriété, pour éviter une contravention ou une intervention de la sécurité. Par petits groupes, des dizaines de militants avaient décidé de se relayer toutes les deux heures afin d'assurer une présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et ce pendant trois jours. En fin de journée cependant, ils étaient délogés par la police.

Parmi eux, Julie Franck, maître d'enseignement et de recherche à l'université de Genève. C'est dans le cadre des cafés solidaires organisés par les étudiants de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation qu'elle a rencontré Tahir Tilmo il y a quatre ans. Depuis, il est devenu un ami. «Il n'a jamais commis le moindre délit, c'est quelqu'un de très droit. Il est économiste et travaillait au Ministère des finances à Addis Abeba. Jusqu'à ce que ses parents, engagés politiquement, soient arrêtés et torturés. Ils sont décédés quelques semaines après leur sortie de prison.»

Accord secret avec l'Éthiopie
Elle juge le contexte juridique du renvoi particulièrement problé-

L'OSAR exige depuis deux mois l'arrêt immédiat des

renvois forcés dans ce pays

matique. «Selon l'avocate de Tahir, le renvoi sous contrainte par vol spécial est impossible en l'absence d'un accord de réadmission entre la Suisse et l'Éthiopie. Mais dans un arrêt du 7 janvier 2021, le Tribunal fédéral mentionne que la Suisse s'est jointe à un accord de collaboration et de réadmission conclu entre l'Union européenne et l'Éthiopie en novembre 2018, qui a été formalisé par un 'échange de notes'. Cet accord n'est toutefois pas publié au *Recueil officiel du droit fédéral*, bien que les accords internationaux qui édictent des règles de droit doivent en principe être publiés.»

Menacé de renvoi mercredi, Solomon Arkisso, également détenu à Frambois, a lui aussi débuté une grève de la faim et de la soif. Il vivait dans le canton de Vaud depuis sept ans. Le quadragénaire a été arrêté par la police il y a une semaine, alors qu'il allait faire renouveler son aide d'urgence auprès du Service de la population (SPOP), à Lausanne. «La police n'a pas le droit d'arrêter une personne au SPOP, sauf s'il existe une ordonnance pénale contre elle. Or ce n'est pas le cas à notre connaissance», souligne Elise, membre de la Coordination migration asile vaudoise. Elle rappelle que les vols spéciaux impliquent des mesures de contrainte. «Les personnes déportées ont les mains et les pieds attachés, un casque sur la tête.»

Arrestation à Lausanne
Solomon Arkisso partageait

une chambre dans un foyer d'aide d'urgence avec sa sœur, en Suisse depuis près de dix ans, et son neveu. Selon la coordination Stop aux renvois, le réfugié serait dans un état critique: «Déjà traumatisé, affaibli psychologiquement et affecté physiquement, la violence de son arrestation et l'absurdité de cette décision d'expulsion ne font qu'aggraver sa situation, le confrontant encore une fois aux décisions administratives aberrantes des autorités vaudoises et fédérales et à leurs conséquences destructrices.»

Des lettres ont été envoyées par diverses associations à Karine Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral de justice et police, à Mario Gattiker, directeur du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), et à la présidente du Conseil d'Etat genevois, Anne Emery-Torracinta. Elles demandent la suspension du vol spécial vers l'Éthiopie prévu mercredi et l'annulation du renvoi forcé des requérants d'asile éthiopiens résidant en Suisse. Interpellé par *Le Courrier*, le SEM n'a pas répondu à nos questions. A Genève, le Département de la sécurité, dirigé par Mauro Poggia, s'est refusé à tout commentaire.

En Éthiopie, la situation s'est fortement dégradée ces derniers mois avec le conflit armé en cours au Tigré. L'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) exige d'ailleurs depuis deux mois l'arrêt immédiat des renvois forcés dans ce pays. Dans ses conseils aux voyageurs, le Département fédéral des affaires étrangères note que «la situation est confuse et l'évolution future incertaine». I